

de ces quelques articles mais pour un grand nombre d'autres, ces hausses font toute la différence entre une existence convenable et la gêne.

Bien entendu, le Gouvernement sait déjà tout cela. J'ai sous la main un document émanant d'un service de l'Etat. Il s'agit d'un communiqué, émis le 12 septembre 1944 par la Commission des prix et du commerce, sur les régies du temps de guerre. J'y relève ce qui suit :

Une inflation qui n'est pas contenue constitue une forme d'impôt à la fois lourd et injuste. En pareil cas, bien que certains salaires puissent augmenter dans la même proportion que les prix, en général ils ne peuvent jamais monter aussi rapidement que le coût de la vie.

Cela me semble vrai. A l'heure actuelle, les salaires retardent sur le coût de l'existence. Un nouveau relèvement des salaires s'impose par suite de la hausse des prix. Voilà le cercle vicieux où nous force inévitablement à tourner le laisser-aller des gouvernants. Je poursuis la citation :

Aux yeux des rentiers, des pensionnés et de ceux qui vivent à même leurs épargnes, l'inflation apparaît comme un fléau, lourd de pauvreté et de misère.

Je relève plus loin le passage suivant :

L'équilibre économique est la garantie indispensable des épargnes accumulées par la population. La plupart des Canadiens ont mis quelque argent de côté en prévision des mauvais jours. Ils ont ouvert des comptes d'épargne, acheté des polices d'assurance et des rentes viagères ou fait des placements à revenu fixe, qui rapportent un nombre déterminé de dollars, quel que soit leur pouvoir d'achat.

Or les dollars ainsi placés ont perdu leur valeur. Mes amis retirent peu à peu leurs épargnes des banques et vendent graduellement leurs obligations afin de suppléer à leurs salaires. Ils recourent à cet expédient dangereux pour maintenir le niveau d'existence auquel la guerre les a habitués.

Je crois défendre les intérêts de ma circonscription. L'état de mes commettants ressemble sans doute à celui de toute la population. Dans la ville d'où je viens, le sujet défraye toutes les conversations. L'enquête Gallup révélait récemment que les gens se préoccupent surtout, en ce qui a trait aux affaires publiques, des mesures visant la cherté croissante de l'existence. J'ai constaté que la majorité de mes commettants, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, partageaient l'avis que j'exprime aujourd'hui. Je sais que tous les habitants du pays ne partagent pas cette opinion. Je suis certain que ceux qui réalisent d'énormes bénéfices sur la vente de marchandises au public ne sont pas de cet avis. Je ne crois pas, par exemple, que les

[M. Knight.]

manufacturiers préconisent une telle ligne de conduite. Ils prétendent qu'une hausse des prix s'impose afin de faire face aux salaires et aux frais accrus. L'examen de la statistique révèle l'état de choses signalé hier par mon chef, l'honorable député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell), et aujourd'hui par l'honorable député de Spadina (M. Croll). Je passe donc sous silence les énormes bénéfices réalisés par ces grandes entreprises commerciales en 1946 comparativement à ceux de 1945. Or les chiffres ne mentent pas. Si je ne m'abuse, ils proviennent du *Financial Post*. Ces entreprises n'avaient besoin d'aucune aide; elles se tiraient fort bien d'affaire. Or le Gouvernement,—et j'hésite à le dire,—a délibérément accru le coût de la vie en abandonnant la régie des prix. Il a fait la sourde oreille aux protestations du public, protestations exprimées dans bien des endroits, et notamment en cette enceinte car on n'a pas oublié le résultat de la mise aux voix, lors de la dernière session, de la question de la prime au lait. Le Gouvernement a passé outre aux volontés du peuple exprimées par le Parlement.

Il n'en est pas moins vrai que les salaires, même ceux qui ont fait l'objet d'un relèvement, sont insuffisants pour tenir tête à la cherté de la vie. Hier, le ministre des Finances a déclaré "Laissons jouer la loi de l'offre et de la demande; nous revenons graduellement à cet état de choses". Or, c'est un fait qu'on paralyse de plus en plus la loi de l'offre et de la demande. Il suffit de lire le rapport sur les cartels pour s'en rendre compte. Ces derniers ne cessent d'imposer leurs réglementations dans tous les domaines; notre parti préfère qu'un gouvernement composé de représentants du peuple applique ces régies plutôt que d'en laisser le soin à ceux dont les intérêts sont en conflit avec les intérêts des masses et dont le premier souci,—je ne dis pas leur unique souci,—est celui de leurs bénéfices. Le ministre des Finances a dit qu'un industriel sage se contenterait de bénéfices modérés. Quel espoir, si je puis m'exprimer ainsi. L'époque d'un despotisme bienveillant est chose du passé. L'industriel contemporain n'a pas la même idée de la bienfaisance que les barons du régime féodal. C'est se leurrer, je crois, que de l'espérer. Dans l'état actuel des choses, pouvons-nous sensément attendre de l'industriel moderne qu'il agisse de la sorte, alors que l'argent et la puissance sont si souvent les normes du succès? De nos jours, l'industriel dont les opérations ne sont pas lucratives ferme ses portes et laisse à un gouvernement bienveillant le soin de ses ouvriers. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Si on veut bien me permettre une digression, je vous parlerai d'un fabricant de toile qui